

TABLE RONDE INTERNATIONALE A CAP

3^e et dernière partie

Les sports et les loisirs comme moyen
d'intégration sociale

par Emile Hemmen

Depuis quelques années, certaines institutions pour handicapés ont eu l'audace d'inclure dans leurs programmes le développement des aptitudes physiques des handicapés dont elles s'occupent. Cette idée, souvent controversée, finit par faire son chemin auprès des responsables.

Il est vrai que le handicapé mental est accueilli a priori avec une certaine réticence, mais on constate bien souvent un revirement dans l'attitude qui s'opère lentement mais définitivement. Quoiqu'il ne s'agisse pas tout à fait d'intégration sociale, nous pouvons pourtant parler de déségrégation qui aboutit finalement à un acte de solidarité. Ainsi l'inquiétude fait souvent place à l'intérêt et à la sympathie.

Chaque fois qu'un handicapé réussit une performance, si modeste soit-elle, il se sent valorisé auprès de son entourage. Si le handicapé arrive à se valoriser à ses propres yeux, il se valorise plus encore aux yeux du monde extérieur. Et chaque fois il augmente ses possibilités de s'intégrer aux yeux et aux activités de ses camarades non handicapés. Plus ses performances seront bonnes, moins il se sentira rejeté par la société.

N'oublions pas que la pratique des sports encourage les contacts et amène les handicapés à acquérir une certaine autonomie.

Quel que soit le sport pratiqué, la compétition provoque chez le handicapé un choc émotionnel qui contribue à accroître sa confiance en lui. La réussite déclenche un déblocage qui amène le handicapé à améliorer son comportement social. La personne handi-